

DENT1BA

2015 - 2016

Bachelier en sciences dentaires

A Bruxelles Woluwe - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences dentaires**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Code du programme: **dent1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- DENT1BA - 1er bloc annuel	8
- DENT1BA - 2e bloc annuel	10
- DENT1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	12
- Conditions d'admission	12
- Règles professionnelles particulières	14
- Pédagogie	14
- Evaluation au cours de la formation	14
- Mobilité et internationalisation	14
- Formations ultérieures accessibles	14
- Gestion et contacts	14

DENT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

De l'enfance à la vieillesse, de la prévention au maintien ou au rétablissement de la fonction et de l'esthétique, nous sommes tous concernés par la santé dentaire. La pédodontie, l'orthodontie, la dentisterie restauratrice, les soins parodontaux, la petite chirurgie et la réhabilitation prothétique sont autant de disciplines qui sont abordées, même partiellement, dans la pratique quotidienne de tout praticien de l'art dentaire.

La médecine dentaire est une profession médicale qui implique des soins aux patients et l'utilisation de technologies de précision. La formation du futur dentiste s'organise donc autour de l'acquisition de compétences humaines et techniques ainsi qu'un enseignement en épidémiologie et en anatomie dentaire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une formation théorique de pointe dans les derniers développements de la discipline ;
- aurez reçu une formation pratique suffisante pour commencer à soigner vos propres patients ;
- aurez réalisé deux stages sur le terrain qui vous auront familiarisé-e avec l'acte médical ;
- serez capable d'apprendre vite et de mettre vos savoirs à jour continuellement.

Votre profil

- La réussite universitaire requiert certaines aptitudes cognitives : maîtrise de la langue maternelle, capacité d'analyse d'un problème, esprit de synthèse, maîtrise de l'abstraction, etc.
- En dentisterie, une bonne dextérité manuelle est un atout, mais une habileté satisfaisante peut être acquise par les travaux pratiques.
- Le contact avec des patients souvent anxieux ainsi que l'obligation d'effectuer des actes de précision nécessitent un bon équilibre nerveux. La réussite professionnelle et le plaisir d'exercer sont favorisés par la facilité du contact humain et par la confiance en soi.

Votre futur job

Que ce soit seul, en collaboration chez un praticien ou en association, la majorité de nos diplômés choisit l'exercice libéral de la profession.

Certains diplômés se consacrent à l'enseignement ou à la recherche. Ils peuvent également s'investir dans des laboratoires de recherche pour participer au développement de biomatériaux et techniques et promouvoir leur application en pratique quotidienne.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation théorique de pointe dans les derniers développements de la discipline ;
- une formation pratique suffisante pour commencer à soigner vos propres patients ;
- deux stages sur le terrain qui vous auront familiarisé avec l'acte médical ;
- la capacité d'apprendre vite et de mettre vos savoirs à jour continuellement.

Vous poursuivrez ensuite votre formation par le Master en sciences dentaires, essentiellement axé sur la pratique clinique.

DENT1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi de l'étudiant bachelier en sciences dentaires est de développer, tout au long de sa formation, des qualités scientifiques, médicales et humaines associées à des compétences techniques spécifiques lui permettant d'entamer, dès le début de son master, les deux années de stages cliniques durant lesquelles il soignera des patients sous la supervision du corps enseignant.

Concrètement, la formation proposée au cours du programme de bachelier permet de construire ces compétences essentielles en intégrant :

- une formation scientifique fondamentale,
- une formation médicale (de la compréhension des processus cellulaires à l'étude des processus physiologiques et pathologiques du corps humain),
- une formation à l'art dentaire (détaillant d'une part, les tissus bucco-dentaires, leur physiologie et leurs pathologies et d'autre part, les techniques de soins ainsi que les biomatériaux utilisés),
- une formation professionnelle par une approche de la pratique dentaire au sein de la société.

Durant les trois années de bachelier, par le suivi des différentes activités d'enseignement et des périodes de stages d'observation, l'étudiant développera son projet de futur professionnel de l'art dentaire qu'il pourra mettre en pratique durant le programme de master, et cela avec un degré d'autonomie croissante pour le préparer au mieux à une pratique en exercice libéral.

Pour traduire cette vision en actes, la faculté a construit un référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie de ses diplômés bachelier en sciences dentaires et ce, en référence au profil de sortie du master 120 en sciences dentaires (lien avec le référentiel du Master).

Chaque cours du programme de bachelier participe au développement de certains acquis spécifiques du référentiel en fonction des matières et activités proposées. Cette cohérence du programme s'illustre dans les tableaux identifiant les acquis prioritaires visés par chaque enseignement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

développer un esprit scientifique. Il sera capable d'intégrer les connaissances des différentes sciences et disciplines pour les appliquer théoriquement à des situations cliniques courantes.

- 1.1. Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, techniques et cliniques par une préparation théorique à une pratique efficace de l'art dentaire,
- 1.2. Connaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- 1.3. Appliquer ces connaissances à des situations cliniques courantes.

pratiquer la démarche diagnostique bucco-dentaire. Il sera capable de réaliser théoriquement un diagnostic clinique pour un patient présentant un état pathologique « simple », fréquemment rencontré en pratique dentaire.

- 2.1. Recueillir les informations dentaires, médicales et sociales (ea assuétudes au tabac ou habitudes alimentaires) de manière précise et détaillée,
- 2.2. Identifier les paramètres nécessaires à la réalisation d'un examen clinique intra- et extra-oral comprenant les articulations temporo-mandibulaires, les muscles de la mastication, les dents et leur parodonte, les muqueuses buccales ainsi qu'une analyse du type d'occlusion,
- 2.3. Réaliser un examen radiographique de base en tenant compte des risques des radiations ionisantes,
- 2.4. Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, radiographiques et éventuellement de laboratoire dans un but diagnostique,
- 2.5. Etablir un diagnostic différentiel courant et déterminer parmi les alternatives, le diagnostic final.

planifier le traitement bucco-dentaire. Il sera capable de proposer un plan de traitement théorique et d'en planifier les séquences pour un cas clinique courant et cela au sein de chaque discipline, enseignée de manière indépendante pour en permettre la maîtrise optimale. L'intégration pluridisciplinaire, nécessaire à une pratique efficiente de l'art dentaire, sera développée durant les stages cliniques de master.

Pas d'information particulière à ce sujet.

pratiquer la démarche thérapeutique bucco-dentaire.

Il sera capable de réaliser tous les actes techniques courants sur un simulateur, car la formation du bachelier est centrée sur le développement des compétences techniques précliniques.

- 4.1. Connaître les notions théoriques permettant la prise en charge de situations dentaires aiguës,

4.2. Maîtriser les actes techniques, en laboratoire préclinique, correspondant à la dentisterie restauratrice, la dentisterie prothétique, l'endodontie et la chirurgie orale.

gérer la relation au patient. Il sera capable de connaître les notions théoriques lui permettant d'aborder de manière appropriée les patients qu'il devra soigner dès le début de ses stages cliniques actifs.

- 5.1. Connaître les notions théoriques permettant la prise en charge de manière appropriée du stress du patient et du praticien,
- 5.2. Identifier les attentes du patient en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active dans un contexte de consultation à un niveau de base (patient adulte présentant des pathologies courantes),
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie.
- 5.6. Comprendre des documents écrits et parlés (audio et vidéo) en anglais dans le domaine médical en général et de la dentisterie en particulier.

fonctionner dans une équipe. Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

- 6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements (cas cliniques courants), dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, etc).
- 6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise.

agir en professionnel social et responsable. Il sera capable de comprendre sa future pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

- 7.1. Décrire la place (relative) de la pratique clinique dans l'amélioration de la santé de la population et analyser les enjeux actuels pour les systèmes de santé et la santé,
- 7.2. Situer l'approche médicale et la pratique pharmaceutique en relation avec les autres disciplines scientifiques (sciences de la nature, et sciences de l'humain) et d'aborder certaines questions éthiques (expérimentation animale, cellules souches, etc),
- 7.3. Connaître les notions essentielles relatives à l'hygiène au cabinet dentaire et pouvoir préparer efficacement son matériel avant un acte technique.

apprendre et s'améliorer tout au long de la vie. Il sera capable de faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de ses propres apprentissages ainsi que des informations scientifiques qui lui sont communiquées.

- 8.1. Identifier ses acquis d'apprentissages dans une perspective d'auto-évaluation
- 8.2. Respecter les recommandations scientifiques et comprendre des documents écrits et parlés, notamment en anglais (audio et vidéo), dans le domaine médical en général et de la dentisterie en particulier.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences dentaires comprend 180 crédits. Le programme ne comporte pas de cours au choix ou de mineure.

Les activités du programme s'organisent en 5 axes thématiques répartis tout au long des 3 années de formation :

- formation scientifique fondamentale,
- formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie,
- formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physio-pathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques,
- formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire,
- stages.

DENT1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Formation scientifique fondamentale

o WMDS1100	Physique	Bernard Piraux	80h+40h	10 Crédits	1q	x		
o WMDS1101	Chimie générale et organique	Mohamed Ayadim, Benjamin Elias, Jean-François Gohy (coord.)	90h+40h	11 Crédits	1q	x		

o Formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie

o WMDS1102	Biologie et embryologie générale	Charles De Smet, Marie-Christine Many (coord.)	50h+20h	6 Crédits	1q	x		
o WMDS1109	Biologie moléculaire	Jean-François Collet, Jean Baptiste Demoulin (coord.), Mark Rider	60h+20h	7 Crédits	2q	x		
o WMDS1105	Histologie générale	Jean-François Deneff, Marie-Christine Many (coord.)	20h+60h	5 Crédits	2q	x		
o WMDS1103	Anatomie générale et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans, Catherine Behets Wydemans (supplée Benît Lengelé), Benît Lengelé (coord.)	45h	5 Crédits	2q	x		
o WDEnt1210	Anatomie et embryologie cervico-céphalique	Michèle Nicaise	30h+4h	4 Crédits	1q		x	
o WDEnt1203	Histologie et physiologie bucco-dentaires	Gaétane Leloup, Marie-Christine Many	30h+15h	4 Crédits	1q		x	
o WDEnt1204	Biologie cellulaire et moléculaire	Stefan Constantinescu (coord.), Christophe Pierreux, Donatienne Tyteca	20h	2 Crédits	1q		x	
o WFARM1212T	Eléments de physiologie générale	N.	15h	2 Crédits	1q		x	
o WFARM1282T	Microbiologie générale (partim théorie)	Thomas Michiels	20h	2 Crédits	1q		x	
o WDEnt1211	Neurosciences : neuroanatomie et neurophysiologie	Aleksandar Jankovski (supplée Etienne Olivier), Michèle Nicaise, Etienne Olivier	45h+30h	6 Crédits	2q		x	
o WDEnt1260	Physiologie humaine	Sonia Brichard, Diego Castanares Zapatero	45h+15h	6 Crédits	2q		x	
o WDEnt1215	Biochimie humaine	Françoise Bontemps	18h	2 Crédits	2q		x	
o WFARM1221T	Biochimie et biologie moléculaire (partim)	N.	45h+5h	5 Crédits	1q		x	
o WMDS1227	Pharmacologie générale	Emmanuel Hermans, Dominique Lison, Pierre Wallemacq	20h	2 Crédits	2q		x	
o WDEnt1337	Pathologies médicales, 1re partie	Patrick Chenu	34h	3 Crédits	1q			x
o WDEnt1338	Pathologies médicales, 2e partie	Benoît Boland, Patrick Chenu (coord.), Patrick De Potter, Dominique Hermans, Liliane Marot	36h	4 Crédits	2q			x
o WSBIM1334D	Immunologie générale (partim DENT)	Pierre Coulie (coord.)	35h	3 Crédits	1q			x
o WDEnt1330	Microbiologie médicale et bucco-dentaire	Michel Delmée (coord.), Patrick Goubau, Benoît Kabamba- Mukadi, Anne Simon	35h+10h	4 Crédits	1q			x

Bloc
annuel

1 2 3

○ WDE1303	Anatomie pathologique générale et bucco-dentaire 1re partie	Christine Galant, Etienne Marbaix (coord.), Anne Mourin	15h+20h	2 Crédits	2q			x
-----------	---	--	---------	-----------	----	--	--	---

o Formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physiopathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques

○ WDE1284	Prothèse amovible 1ère partie	Véronique Brogniez (coord.), Magali Dewaele	25h+30h	4 Crédits	2q		x	
○ WDE1285	Gnathologie : Occlusion	Magali Dewaele (coord.), Laurent Pitance	15h	2 Crédits	2q		x	
○ WDE1242	Biomatériaux et statistiques expérimentales	Magali Dewaele, Gaëtane Leloup (coord.), Julian Leprince	40h+15h	5 Crédits	2q		x	
○ WDE1232	Initiation à la pratique dentaire	Julian Leprince (coord.), Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	10h+70h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ WDE1234	Prévention dentaire	Michel Brex (coord.), Joana Christina de Carvalho, Jérôme Lasserre	30h	3 Crédits	2q		x	
○ WDE1391	Dentisterie opératoire	Sébastien Beun	45h	4 Crédits	1q			x
○ WDE1351	Chirurgie générale et bucco-dentaire	Jan Lerut, Raphaël Olszewski (coord.)	45h	4 Crédits	1q			x
○ WDE1320	Prothèse amovible complète	Véronique Brogniez (coord.), Magali Dewaele	20h	2 Crédits	1q			x
○ WDE1321	Prothèse amovible partielle	Véronique Brogniez, Magali Dewaele (coord.)	20h	2 Crédits	2q			x
○ WDE1322	Prothèse inamovible 1re partie	Alain Brabant	25h	3 Crédits	1q			x
○ WDE1323	Prothèse inamovible 2e partie	Magali Dewaele (coord.), Julian Leprince	25h	2 Crédits	2q			x
○ WDE1325	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique	Alain Brabant (coord.), Véronique Brogniez, Magali Dewaele, Julian Leprince, Raphaël Olszewski, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	10h+345h	11 Crédits	1 + 2q			x
○ WDE1335	Parodontologie	Michel Brex	40h+30h	5 Crédits	2q			x
○ WDE1360	Eléments de radiologie dento-maxillo-faciale et radioprotection	Philippe Clapuyt, Philippe Jones, Raphaël Olszewski (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q			x
○ WDE1342	Endodontie	Philippe Jones, Julian Leprince, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen (coord.)	37.5h	5 Crédits	2q			x
○ WDE1121	Anatomie dentaire	Philippe Jones, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen (coord.)	30h+30h	5 Crédits	2q	x		

o Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ WMDS1106	Philosophie	Bernard Feltz	30h	3 Crédits	1q	x		
○ WMDS1107	Epidémiologie et santé publique	Benoît Boland, Jean Macq (coord.)	30h+20h	4 Crédits	2q	x		

							Bloc annuel		
							1	2	3
○ WDENT1108	Eléments de statistiques appliqués à l'épidémiologie et la prévention dentaire	Gaëtane Leloup (coord.), Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	30h+20h	4 Crédits	2q	x			
○ LANGL1856	Cours d'anglais médical	Aurélié Deneumoustier	60h	5 Crédits	1 + 2q	x			
○ WDENT1333	Psychologie médicale 🟡	Alain Luts (coord.), Isabelle MAISIN, Anne Wintgens	30h	3 Crédits	2q			x	

○ Stages

○ WDENT1233	Stage d'observation et projet professionnel	Gaëtane Leloup (coord.), Alain Luts	10h+40h	2 Crédits	1 + 2q	x		
-------------	---	--	---------	-----------	--------	---	--	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-dent1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

DENT1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Formation scientifique fondamentale

○ WMDS1100	Physique	Bernard Piraux	80h+40h	10 Crédits	1q
○ WMDS1101	Chimie générale et organique	Mohamed Ayadim, Benjamin Elias, Jean-François Gohy (coord.)	90h+40h	11 Crédits	1q

○ Formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie

○ WMDS1102	Biologie et embryologie générale	Charles De Smet, Marie-Christine Many (coord.)	50h+20h	6 Crédits	1q
○ WMDS1109	Biologie moléculaire	Jean-François Collet, Jean Baptiste Demoulin (coord.), Mark Rider	60h+20h	7 Crédits	2q
○ WMDS1105	Histologie générale	Jean-François Deneff, Marie-Christine Many (coord.)	20h+60h	5 Crédits	2q
○ WMDS1103	Anatomie générale et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans, Catherine Behets Wydemans (supplée Benoît Lengelé), Benoît Lengelé (coord.)	45h	5 Crédits	2q

o **Formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physiopathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques**

o WDEnt1121	Anatomie dentaire	Philippe Jones, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen (coord.)	30h+30h	5 Crédits	2q
-------------	-------------------	--	---------	-----------	----

o **Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire**

o WMDS1106	Philosophie	Bernard Feltz	30h	3 Crédits	1q
o WMDS1107	Epidémiologie et santé publique	Benoît Boland, Jean Macq (coord.)	30h+20h	4 Crédits	2q
o WDEnt1108	Eléments de statistiques appliqués à l'épidémiologie et la prévention dentaire	Gaëtane Leloup (coord.), Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	30h+20h	4 Crédits	2q

DENT1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie

○ WDENT1210	Anatomie et embryologie cervico-céphalique ■	Michèle Nicaise	30h+4h	4 Crédits	1q
○ WDENT1203	Histologie et physiologie bucco-dentaires ■	Gaëtane Leloup, Marie-Christine Many	30h+15h	4 Crédits	1q
○ WDENT1204	Biologie cellulaire et moléculaire ■	Stefan Constantinescu (coord.), Christophe Pierreux, Donatienne Tyteca	20h	2 Crédits	1q
○ WFARM1212T	Éléments de physiologie générale ■	N.	15h	2 Crédits	1q
○ WFARM1282T	Microbiologie générale (partim théorie) ■	Thomas Michiels	20h	2 Crédits	1q
○ WDENT1211	Neurosciences : neuroanatomie et neurophysiologie ■	Aleksandar Jankovski (supplée Etienne Olivier), Michèle Nicaise, Etienne Olivier	45h+30h	6 Crédits	2q
○ WDENT1260	Physiologie humaine ■	Sonia Brichard, Diego Castanares Zapatero	45h+15h	6 Crédits	2q
○ WDENT1215	Biochimie humaine ■	Françoise Bontemps	18h	2 Crédits	2q
○ WFARM1221T	Biochimie et biologie moléculaire (partim) ■	N.	45h+5h	5 Crédits	1q
○ WMDS1227	Pharmacologie générale ■	Emmanuel Hermans, Dominique Lison, Pierre Wallemacq	20h	2 Crédits	2q

o Formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physiopathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques

○ WDENT1284	Prothèse amovible 1ère partie ■	Véronique Brogniez (coord.), Magali Dewaele	25h+30h	4 Crédits	2q
○ WDENT1285	Gnathologie : Occlusion ■	Magali Dewaele (coord.), Laurent Pitance	15h	2 Crédits	2q
○ WDENT1242	Biomatériaux et statistiques expérimentales ■	Magali Dewaele, Gaëtane Leloup (coord.), Julian Leprince	40h+15h	5 Crédits	2q
○ WDENT1232	Initiation à la pratique dentaire ■	Julian Leprince (coord.), Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	10h+70h	4 Crédits	1 + 2q
○ WDENT1234	Prévention dentaire ■	Michel Brex (coord.), Joana Christina de Carvalho, Jérôme Lasserre	30h	3 Crédits	2q

o Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ LANGL1856	Cours d'anglais médical	Aurélien Deneumoustier	60h	5 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------------------	------------------------	-----	-----------	-----------

o Stages

○ WDENT1233	Stage d'observation et projet professionnel	Gaëtane Leloup (coord.), Alain Luts	10h+40h	2 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	---------	-----------	-----------

DENT1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie

○ WDENT1337	Pathologies médicales, 1re partie ■	Patrick Chenu	34h	3 Crédits	1q
○ WDENT1338	Pathologies médicales, 2e partie ■	Benoît Boland, Patrick Chenu (coord.), Patrick De Potter, Dominique Hermans, Lilianne Marot	36h	4 Crédits	2q
○ WSBIM1334D	Immunologie générale (partim DENT) ■	Pierre Coulie (coord.)	35h	3 Crédits	1q
○ WDENT1330	Microbiologie médicale et bucco-dentaire ■	Michel Delmée (coord.), Patrick Goubau, Benoît Kabamba- Mukadi, Anne Simon	35h+10h	4 Crédits	1q
○ WDENT1303	Anatomie pathologique générale et bucco-dentaire 1re partie ■	Christine Galant, Etienne Marbaix (coord.), Anne Mourin	15h+20h	2 Crédits	2q

o Formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physiopathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques

○ WDENT1391	Dentisterie opératoire ■	Sébastien Beun	45h	4 Crédits	1q
○ WDENT1351	Chirurgie générale et bucco-dentaire ■	Jan Lerut, Raphaël Olszewski (coord.)	45h	4 Crédits	1q
○ WDENT1320	Prothèse amovible complète ■	Véronique Brogniez (coord.), Magali Dewaele	20h	2 Crédits	1q
○ WDENT1321	Prothèse amovible partielle ■	Véronique Brogniez, Magali Dewaele (coord.)	20h	2 Crédits	2q
○ WDENT1322	Prothèse inamovible 1re partie ■	Alain Brabant	25h	3 Crédits	1q
○ WDENT1323	Prothèse inamovible 2e partie ■	Magali Dewaele (coord.), Julian Leprince	25h	2 Crédits	2q
○ WDENT1325	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique ■	Alain Brabant (coord.), Véronique Brogniez, Magali Dewaele, Julian Leprince, Raphaël Olszewski, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen	10h+345h	11 Crédits	1 + 2q
○ WDENT1335	Parodontologie ■	Michel Brex	40h+30h	5 Crédits	2q
○ WDENT1360	Eléments de radiologie dento-maxillo-faciale et radioprotection ■	Philippe Clapuyt, Philippe Jones, Raphaël Olszewski (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q
○ WDENT1342	Endodontie ■	Philippe Jones, Julian Leprince, Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen (coord.)	37.5h	5 Crédits	2q

o Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ WDENT1333	Psychologie médicale ■	Alain Luts (coord.), Isabelle MAISIN, Anne Wintgens	30h	3 Crédits	2q
-------------	------------------------	---	-----	-----------	----

DENT1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Le programme de bachelier en sciences dentaires propose une pédagogie variée centrée sur les acquis progressifs de l'étudiant.

A côté d'une solide formation en sciences fondamentales enseignée principalement par cours magistraux, les étudiants sont invités à se familiariser avec leur future pratique lors de stages. Ceux-ci sont d'abord passifs c'est-à-dire exclusivement d'observation durant la deuxième année, puis progressivement plus actifs afin d'être prêts pour aborder le master en sciences dentaires constitué principalement de stages cliniques durant lesquels chaque stagiaire soigne ses propres patients.

Pour familiariser les étudiants aux actes techniques, des travaux pratiques sont organisés dès la 2ème année de bachelier à raison de deux après-midi par semaine. L'organisation de ces travaux pratiques s'appuie sur les cours théoriques des disciplines correspondantes pour que l'étudiant puisse mettre en pratique simultanément ses apprentissages théoriques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les règles en vigueur à l'Université, les activités d'enseignement sont évaluées au terme des périodes de formation (janvier, juin) ainsi qu'en septembre.

En cohérence avec les compétences et les acquis visés au terme de la formation de premier cycle en sciences dentaires :

- les acquis théoriques font principalement l'objet d'une évaluation des connaissances sous la forme d'examens écrits individuels. Il s'agit le plus souvent de questionnaires à choix multiples (QCM), de questionnaires à réponses ouvertes courtes (QROC) ou de questionnaires à réponses ouvertes longues (QROL).
- les acquis pratiques de base font quant à eux l'objet d'une évaluation davantage continue, tout au long des trois années académiques de bachelier. Cet aspect formatif de l'évaluation doit permettre aux étudiants de savoir mener des analyses de cas courants. Des épreuves pratiques sont proposées afin d'en vérifier leur habileté.

Afin d'intégrer l'ensemble des connaissances acquises au plus proche des situations de terrain et des actes cliniques, les étudiants ont l'occasion de réaliser deux stages (un en 2e année de bachelier et l'autre en 3e année de bachelier). L'évaluation de ces stages permet de vérifier les capacités des étudiants à « pratiquer la démarche diagnostique », à « planifier le traitement » et à « pratiquer la démarche thérapeutique ».

In fine, la validation des acquis des étudiants au terme du premier cycle doit permettre de vérifier si les étudiants ont acquis les bases utiles et nécessaires afin de pouvoir faire face à des situations de pratiques cliniques réelles et complexes (en master).

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Aucun échange d'étudiants n'est prévu au cours du programme de bachelier en sciences dentaires. Par contre, des échanges sont organisés avec différentes universités européennes et canadiennes durant la 2ème année de Master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Au terme du programme complet de bachelier en sciences dentaires, l'étudiant a accès au master en sciences dentaires.

Au terme de la 1re année réussie, l'étudiant peut se réorienter, moyennant un complément de formation déterminé par les programmes d'accueil : bacheliers en sciences biomédicales, en sciences pharmaceutiques, en sciences de la motricité et en kinésithérapie réadaptation.

Une réorientation est également possible vers les programmes de bachelier en sciences biologiques, en sciences chimiques et en sciences de l'ingénieur (orientation bioingénieur). Un complément de formation éventuel sera nécessaire.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure MDEN

Acronyme	MDEN
Dénomination	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie
Adresse	Avenue Hippocrate 10 bte B2.5721 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 57 21 - Fax 02 764 57 22
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Commission de programme	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN)

Responsable académique du programme : [Charles Pilipili](#)

Jury:

Président de jury de 1re année de bachelier : [Marie-Christine Many](#)

Secrétaire de jury de 1re année de bachelier : [Jean-Baptiste Demoulin](#)

Président de jury de 2e année de bachelier : [Gaëtane Leloup](#)

Secrétaire de jury de 2e année de bachelier : [Magali Dewaele](#)

Président de jury de 3e année de bachelier : [Christian Vanzeveren](#)

Secrétaire de jury de 3e année de bachelier : [Sébastien Beun](#)

Personnes de contact

Personne de contact de la 1re année de bachelier : [Fabienne Titeux](#)

Personne de contact des 2e et 3e années de bachelier : [Françoise Larose](#)

Responsable administrative de l'école de médecine dentaire : [Françoise Larose](#)

Conseiller aux études : [Gaëtane Leloup](#)